



Poitiers
Collectif

Écologie

Justice sociale

et Démocratie



NOS PROPOSITIONS

DROIT À LA NATURE



Ils nous soutiennent :



**À NOUS LA
DÉMOCRATIE !**

GÉNÉRATION·S
le mouvement



**nouvelle
DONNE**



OFFRIR UN DROIT À LA NATURE, AU QUOTIDIEN ET TOUT AU LONG DE LA VIE

L'érosion de la biodiversité nous menace de manière plus urgente encore que le changement climatique. A toutes les échelles, les faits sont là : en à peine 15 ans, un tiers des oiseaux ont disparu en France, et 44% des oiseaux nicheurs dans la Vienne.

L'importance de la biodiversité pour la santé de l'homme, pour sa qualité de vie quotidienne, et même pour son économie est pourtant prouvée. Notre déconnexion à la nature est en partie responsable de cette situation : trop d'habitants des zones urbaines ont perdu tout contact avec la nature, des sensations, tout comme des savoir-faire qui y sont liés. Le droit à la nature est une exigence de survie, et une condition de belle vie, à tous les âges.

La nature peut pourtant trouver sa place en ville. Les oiseaux, les papillons, les hérissons, peuvent y trouver aussi leur maison pour peu que le béton et le goudron soient réduits au profit de la végétation, et que les espaces de nature soient reconnectés entre eux. Se promener le long du Clain, retrouver l'odeur des plantes, s'éblouir du chant des martinets noirs un soir d'été... sont des éléments à part entière de la douceur de la vie poitevine.

Mais plus que ça : **l'augmentation des températures** printanières, estivales et automnales va aller crescendo, comme le confirment les climatologues du GIEC. Si elle reste minérale, notre ville sera donc un étouffoir, un sauna à ciel ouvert, qui ne nous protégera pas des canicules (surmortalité de 15 000 Français en 2003). **Végétaliser la ville est donc un impératif d'aujourd'hui, pour nous protéger demain.** Dans les espaces publics, au pied des immeubles, en bordure de voies routières et piétonnes... planter des arbres, des plantes, partout, est une urgence climatique et une belle façon d'humaniser tous les quartiers... grâce à la nature !

Enfin, nous croyons que **c'est dès l'enfance que doit être prise l'habitude et le goût du contact avec la nature.** Nos écoles, nos centres de loisirs, sont trop propres, trop « hors-sol » ! Laissons les enfants grimper aux arbres, se salir les mains dans la terre, élever des petites bêtes, et gageons que cette « éducation buissonnière » formera des citoyens conscients de l'importance de protéger la nature !

METTRE L'ÉDUCATION NATURE AU CŒUR DE NOTRE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

En conciliant une ambition sociale du droit aux vacances pour tous, et une politique du «droit à la nature», **nous ferons de l'éducation nature environnement un projet éducatif local levier de la transition écologique.**

► Pour des espaces éducatifs encourageant le lien avec la nature

1. Repenser l'aménagement des lieux éducatifs (écoles, centres de loisirs) et leurs alentours pour y intégrer plus de nature.
 - Végétaliser les cours d'école.
 - Conserver, réaménager des terrains naturels à proximité des écoles, pour permettre d'y aller facilement.
2. Développer le nombre de lieux d'éducation nature hors école sur Grand Poitiers :
 - Soutenir l'entretien ou de mise aux normes des lieux existants, à Poitiers et Grand Poitiers
 - **Faire du Bois de Saint-Pierre le lieu dédié à l'éducation nature sur Grand Poitiers.**
 - Assurer sa mise aux normes pour pouvoir accueillir des séjours avec hébergement ;
 - Mieux valoriser les ressources pédagogiques et naturelles existantes ; développer l'offre d'activités nature « immersives », notamment les classes découverte et séjours de vacances, avec des animateurs nature municipaux ou associatifs ;
 - Il sera articulé avec la « Maison de la nature » de Grand Poitiers (voir fiche « Espace Public »), qui incarnera la politique du territoire en faveur du droit à la nature et à la biodiversité.
 - Envisager sa transformation en CPIE (Centre Permanent d'Initiatives Environnement)

► Pour des projets éducatifs encourageant le lien avec la nature

1. **Généraliser la mise à disposition de jardins potagers/poulaillers/compost dans les écoles** ou à proximité (partenariats à développer avec les jardins collectifs ou privés), et inscrire dans l'offre éducative périscolaire et extrascolaire des activités d'initiation à la cuisine pour les plus jeunes ;
2. **Former** l'ensemble des intervenants éducatifs à l'approche pédagogique des de l'éducation nature (démarche de type « Eduquer dehors ») ;

3. Mobiliser les temps périscolaires / extra-scolaires pour développer les activités d'éducation nature. Pour développer ces projets, s'appuyer sur les réseaux d'éducation nature environnement existants dans la Vienne et en Poitou-Charentes (adhérents du GRAINE, Vienne Nature, CPIE, GEREPI...). Inscrire notre action dans le réseau national Ecole Nature et Jeunesse au Plein Air.

4. Offrir à chaque enfant la possibilité de vivre des **expériences collectives (vacances, classes vertes) en contact avec la nature** (voir priorité « éducation ») ;

5. Embaucher un ou des **animateurs nature municipaux, mettre en réseau les animateurs nature des communes de Grand Poitiers.**

► **Sensibiliser, à tous les âges de la vie, sur les enjeux liés au climat et à la biodiversité**

1. Proposer un appel à projet dédié à l'appropriation des données de la science par les citoyens / lutte contre les fake news, notamment en mobilisant les structures de culture scientifique et technique ;

2. Faire des actions de sensibilisation communes avec les comités scientifiques régionaux AcclimaTerra (Climat) et Ecobiose (Biodiversité).

PRENDRE EN COMPTE, DANS TOUTES LES POLITIQUES MUNICIPALES, LE RESPECT DU VIVANT ET NOTAMMENT DES ANIMAUX

1. Prendre en compte le bien-être animal dans toutes les politiques municipales, notamment avec un.e élu.e délégué.e référent.e, et l'intégration de critères liés à :

- L'espace public : mieux accueillir les animaux domestiques (et sauvages) dans la ville, et accompagner les habitant.e.s (propriétaires d'animaux ou non) dans leur relation à l'animal. Revoir les pratiques de régulation des espèces indésirables.
- L'aménagement : œuvrer pour réduire les collisions (écoducs, réduction de la vitesse, etc.), favoriser le retour de la biodiversité ;
- La commande publique : intégrer dans les éco-conditionnalités l'impact de nos achats sur les animaux en France ou dans les pays du monde où sont créés les produits et services achetés, et mettre en place des critères de sélection ;
- L'éducation : proposer dans les temps scolaires et périscolaires des journées de sensibilisation aux besoins élémentaires des animaux de compagnie (savoir décrypter leur comportement, etc.), et de découverte de la faune sauvage.

2. **Interdire les spectacles avec animaux sauvages sur le territoire de Poitiers** et initier une charte dans ce sens pour les communes de Grand Poitiers. Assurer la transition des parcs animaliers vers des parcs tournés vers la valorisation de la biodiversité.
3. **Réduire la consommation de produits animaux dans la restauration collective** (voir priorité « autonomie alimentaire »).

REDONNER À LA NATURE SA PLACE DANS LES ESPACES ET TEMPS DE VIE DES POITEVINS

► Mieux faire connaître le patrimoine naturel local aux poitevins

1. **Mieux faire connaître les sites semi-naturels** au sein et autour de Poitiers et les ressources existantes : Parcs Naturels Urbains, outil « Trouver une balade dans Grand Poitiers », offre des associations environnementales, ...
2. Améliorer et diffuser plus largement une **carte des sites semi-naturels et des randonnées nature** au sein et autour de Poitiers ;
3. A l'échelle de Grand Poitiers, mettre en **lien les politiques de gestion des espaces naturels et les politiques du sport**, pour développer le sport nature ;
4. Finaliser et mieux valoriser les **véloroutes et voies vertes** : EV3 (véloroute européenne qui passe à Chauvigny, Bonnes, La Chapelle-Moulière et Jardres) et V94 (véloroute qui relie Poitiers à Chauvigny) et créer d'autres itinéraires vélo pour le tourisme sur le territoire.

► Pour une appropriation collective de la nature en ville

1. Offrir un plant / planter un arbre pour chaque naissance de poitevin.e !
2. Permettre la végétalisation des façades et des rues, en donnant à chaque habitant un **Permis de végétaliser** : encourager les initiatives des habitants et les impliquer dans la végétalisation, les inciter à se réapproprier leur espace de vie.
3. Permettre aux poitevins de **s'approprier les espaces verts** : aménager des espaces de baignade dans le Clain, mettre à disposition des barbecues en libre accès, offrir un bouldrome couvert, aménager plus de bancs, de toilettes publiques et de poubelles...
4. Soutenir le **développement de l'agriculture urbaine**, notamment dans les jardins familiaux, partagés et associatifs et dans les zones de jardins privés en bord de cours d'eau, en lien avec les associations. Soutenir et étendre les dynamiques de type «Incroyables comestibles».

Développer des jardins partagés notamment dans les quartiers les plus défavorisés en travaillant avec les bailleurs sociaux, via une politique d'Insertion par l'Activité Economique.

ACCROÎTRE LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

► **Rendre la ville et la qualité de vie des poitevins résiliente face aux aléas climatiques (végétalisation)**

1. **Planter 10 000 arbres et arbustes favorables aux pollinisateurs et aux oiseaux à Poitiers, et planter 200 000 arbres et arbustes sur Grand Poitiers.** En particulier : planter des arbres champêtres qui demandent peu d'entretien, avec suffisamment de terre aux pieds (non corsetés de béton), disséminés ou en bosquets, et de petites haies « citadines » le long des voies.
2. Aménager des « **oasis de fraîcheur** » dans les rues, les espaces publics, les écoles, à proximité de chaque habitant.
3. Permettre l'enherbement des zones pavées, végétaliser partiellement les trottoirs par la création de « stries enherbées » dans l'asphalte. Végétaliser horizontalement et verticalement les bâtiments, notamment les bâtiments publics : parkings enherbés, murs végétaux de plantes grimpances, toits végétalisés... en associant, par des partenariats « murs verts », les propriétaires publics et privés.
4. Dans les projets d'aménagement, créer des **voies vertes ou coulées vertes** pour faciliter les déplacements au sein d'un quartier et entre quartiers par les mobilités douces et favoriser la Trame verte et bleue (pour la végétalisation et la biodiversité).

► **Aller plus loin dans l'adaptation des pratiques de gestion des espaces verts aux enjeux écologiques**

1. **Lutter contre l'imperméabilisation des sols.** Dans tous les projets d'aménagement (voirie, espaces verts...), utiliser des matériaux perméables.
2. Aller plus loin dans la **gestion différenciée des espaces naturels municipaux.** Par exemple : aménager des abris pour la petite faune (en partenariat aussi avec les écoles), préserver les zones de reproduction/dortoirs et respecter la saisonnalité (reproduction...) pour les travaux d'entretien ; adapter la gestion des espaces pour favoriser cette faune sauvage.

► **Intégrer la biodiversité dans l'urbanisme**

1. Voir priorité « urbanisme ».

Poitiers Collectif, qu'est-ce que c'est ?



Une démarche citoyenne inédite à l'échelle d'une ville comme Poitiers.

Lancé au printemps 2018, notre projet se construit autour de valeurs d'ouverture, de démocratie, et de participation citoyenne.

Notre programme : faire de Poitiers une ville plus écologique, plus démocratique, plus solidaire, qui tire sa richesse de tous ses habitants, tous ses quartiers.

Notre ambition : reprendre la main sur l'avenir de notre territoire, par un renouvellement profond des pratiques démocratiques et des générations politiques.

Notre dynamique participative : des réunions plénières publiques deux fois par mois, et des groupes de travail ouverts à tous les habitants.

Et si vous les rejoignez ?

Léonore Moncond'huy,
Tête de liste



Les mercredis - 14h / 18h

44 place Charles VII - 86 000 Poitiers

Accueil du public au local de Poitiers Collectif
contact@poitierscollectif.fr



poitierscollectif.fr

